

Environ 80 % des bacheliers de 2012 s'inscrivent immédiatement dans l'enseignement supérieur, y compris en alternance. Plus de la moitié des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université, soit près de 10 points de moins qu'en 2000. Plus d'un bachelier technologique sur deux s'inscrit dans une filière professionnelle courte. Les bacheliers professionnels, dont les effectifs se sont accrus avec la réforme de la voie professionnelle, sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

**S**ur les 609 857 jeunes qui ont obtenu en 2012 le baccalauréat général, technologique ou professionnel en France métropolitaine et dans les DOM, 72 % se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur (hors formations en alternance), soit 2,5 points de moins qu'en 2011 (tableau 16.1). La hausse considérable du nombre de bacheliers professionnels à la session 2012 (+ 22,3 %), qui poursuivent moins que les autres bacheliers dans l'enseignement supérieur, amène mécaniquement une baisse du taux d'inscription moyen. La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur. Ce n'est pas le cas des bacheliers technologiques : leur taux d'accès est de 76,4 % en 2012, en baisse par rapport à la rentrée précédente de 0,6 point. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures progresse depuis 12 ans et s'établit à 28,7 %. Ces taux ne tiennent pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation ou dans l'enseignement supérieur à l'étranger. Si l'on intègre les formations en alternance, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est de 84 % pour les bacheliers technologiques et de 48 % pour les bacheliers professionnels.

L'université demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux ; mais elle les attire moins qu'il y a 12 ans. Ils ne sont que 53,4 % à prendre une inscription à l'université (hors IUT) en 2012, contre 61,8 % en 2000 (figure 16.2). À la rentrée

2012, 19,3 % des bacheliers généraux se sont orientés dans les filières professionnelles courtes (IUT, STS) : la proportion est stable par rapport à 2011. L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13 % des bacheliers généraux.

Les bacheliers de la série S se distinguent par la diversité de leurs orientations : 50,8 % d'entre eux se dirigent vers une filière générale ou de santé à l'université, 19,1 % s'inscrivent en classes préparatoires, 12,4 % en IUT et 13,3 % dans d'autres formations, en particulier des cycles préparatoires d'écoles d'ingénieurs.

40,8 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS (- 1,2 point par rapport à l'année précédente) et 18,7 % vers les disciplines générales de l'université (stabilité). Les filières technologiques courtes sont les principales structures d'accueil de ces bacheliers, particulièrement des bacheliers STI : 7 sur 10 s'inscrivent en STS ou en IUT après le baccalauréat.

Les bacheliers professionnels qui ont obtenu leur baccalauréat en apprentissage font pour 54 % d'entre eux le choix d'arrêter leurs études (tableau 16.3) ; et lorsqu'ils poursuivent dans l'enseignement supérieur, ils le font presque tous en alternance. En revanche, les titulaires d'un baccalauréat professionnel obtenu sous statut scolaire sont plus nombreux à accéder à l'enseignement supérieur (50 % contre 36 % pour ceux qui ont suivi le cursus en apprentissage), mais pour un tiers d'entre eux seulement en alternance. ■

Les données du tableau 16.1 se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (hors alternance), juste après leur baccalauréat : un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès par filière ne sont pas additifs (total supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE-université » constituent la majorité des doubles inscriptions.

Universités : on y intègre les effectifs des centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) et ceux de l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire.

Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux grands établissements, aux écoles d'art, aux facultés privées, aux écoles paramédicales (données 2011-2012) et de formations sociales (données 2011-2012).

Le tableau 16.2 est construit à partir d'un panel constitué en sélectionnant un échantillon de 12 000 bacheliers scolarisés en 2007-2008 en France métropolitaine.

STI : Sciences et technologies industrielles est remplacé par les séries STI2D et STD2A à partir de la session 2013.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.  
Champ : France métropolitaine + DOM,  
France métropolitaine pour les panels.



## 16.1 – Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur<sup>1</sup>

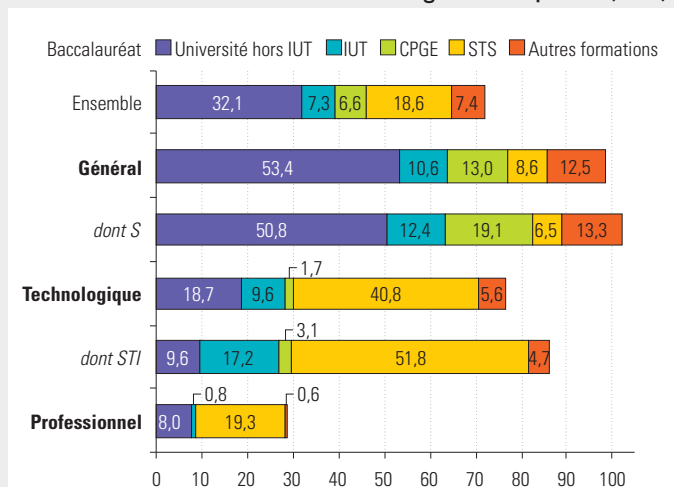
		2000	2005	2010	2011	2012
<b>Baccalauréat général</b>	Université hors IUT	61,8	61,3	54,8	53,9	53,4
	IUT	11,2	10,4	10,7	10,7	10,6
	CPGE	12,6	13,3	13,2	13,2	13,0
	STS	9,0	7,7	8,9	8,7	8,6
	Autres formations	9,1	11,1	12,3	12,3	12,5
<i>dont baccalauréat S</i>	<i>Université hors IUT</i>	<i>57,1</i>	<i>57,7</i>	<i>52,0</i>	<i>51,3</i>	<i>50,8</i>
	<i>IUT</i>	<i>14,6</i>	<i>13,2</i>	<i>12,5</i>	<i>12,5</i>	<i>12,4</i>
	<i>CPGE</i>	<i>19,1</i>	<i>20,0</i>	<i>19,3</i>	<i>19,3</i>	<i>19,1</i>
	<i>STS</i>	<i>7,0</i>	<i>5,9</i>	<i>6,8</i>	<i>6,7</i>	<i>6,5</i>
	<i>Autres formations</i>	<i>10,1</i>	<i>11,4</i>	<i>12,6</i>	<i>12,7</i>	<i>13,3</i>
<b>Baccalauréat technologique</b>	Université hors IUT	19,1	18,1	18,7	18,7	18,7
	IUT	9,1	10,4	9,9	9,6	9,6
	CPGE	1,0	1,1	1,5	1,5	1,7
	STS	44,5	44,0	42,7	42,0	40,8
	Autres formations	3,9	5,0	5,1	5,2	5,6
<i>dont baccalauréat STI</i>	<i>Université hors IUT</i>	<i>7,3</i>	<i>8,2</i>	<i>8,6</i>	<i>8,9</i>	<i>9,6</i>
	<i>IUT</i>	<i>16,2</i>	<i>18,5</i>	<i>17,6</i>	<i>17,7</i>	<i>17,2</i>
	<i>CPGE</i>	<i>2,1</i>	<i>2,2</i>	<i>2,9</i>	<i>3,0</i>	<i>3,1</i>
	<i>STS</i>	<i>60,5</i>	<i>59,8</i>	<i>56,6</i>	<i>55,6</i>	<i>51,8</i>
	<i>Autres formations</i>	<i>2,3</i>	<i>2,5</i>	<i>3,7</i>	<i>4,0</i>	<i>4,7</i>
<b>Ensemble général et technologique</b>	Université hors IUT	46,4	46,5	43,1	42,9	43,1
	IUT	10,5	10,4	10,4	10,3	10,3
	CPGE	8,4	9,1	9,4	9,5	9,6
	STS	21,8	20,1	19,8	19,1	18,3
	Autres formations	7,2	9,0	10,0	10,1	10,4
<b>Baccalauréat professionnel</b>	Université hors IUT	6,4	5,9	6,9	8,2	8,0
	IUT	0,5	0,8	0,8	0,9	0,8
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	9,7	15,7	18,4	18,8	19,3
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>Ensemble tous baccalauréats</b>	Université hors IUT	39,2	39,1	35,0	33,4	32,1
	IUT	8,7	8,7	8,3	7,7	7,3
	CPGE	6,9	7,4	7,3	6,9	6,6
	STS	19,6	19,3	19,5	19,1	18,6
	Autres formations	6,0	7,5	7,9	7,5	7,4

1. Voir définitions ci-contre.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, systèmes d'information Scolarité, SISE et SAFRAN (MAAF), enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

## 16.2 – Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2012 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (en %)



Note : le total des taux d'inscription peut dépasser 100 % en raison des doubles inscriptions.  
Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, systèmes d'information Scolarité, SISE et SAFRAN (MAAF), enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

## 16.3 – Poursuite d'études des bacheliers professionnels selon qu'ils étaient ou non en apprentissage en terminale (en %)

	Scolaires en terminale	Apprentis en terminale	Ensemble des bacheliers professionnels
<b>Licence</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>STS</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>39</b>
<i>par la voie scolaire</i>	25	1	20
<i>avec un contrat d'apprentissage</i>	8	26	11
<i>avec un contrat de professionnalisation</i>	8	6	8
<b>Autres formations supérieures</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Ensemble des poursuites d'études supérieures</b>	<b>50</b>	<b>36</b>	<b>47</b>
<i>par la voie scolaire</i>	33	2	27
<i>en alternance</i>	17	34	20
<b>Formations non supérieures</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>8</b>
<b>Non poursuite d'études</b>	<b>43</b>	<b>54</b>	<b>45</b>
<i>Répartition des bacheliers professionnels selon leur origine</i>	82	18	100

Champ : France métropolitaine.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, systèmes d'information Scolarité, panel des bacheliers 2008.